







portofbelledune.ca



Table des matières

01.	COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
02.	MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
03.	MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
04.	ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS
05 .	RAPPORT DE LA DIRECTION
06.	RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT
07.	ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL
08.	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
09.	NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
13.	FAITS SAILLANTS 2019

112 prom. Shannon Drive (506) 522-1200 Belledune, NB E8G 2W2

Info@portofbelledune.ca portofbelledune.ca

Comités du conseil d'administration



Danika Keeley Présidente



Hermel Vienneau Directeur



Lucien Sonier
Directeur



Paul Shannon Vice-président



Iris Auclair-Bernard
Directrice



Luc Roy Directeur



Lorio Roy Directeur



Denis Caron Président - DG

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

Président: Lorio Roy

Vice-président: Paul Shannon Danika Keeley, Luc Roy

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Président: Lucien Sonier

Vice-président: Hermel Vienneau

Iris Auclair-Bernard

COMITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président: Iris Auclair-Bernard

Vice-président: Paul Shannon Lucien Sonier, Hermel

COMITÉ DE SENSIBILISATION

COMMUNAUTAIRE

Président: Paul Shannon Vice-président: Luc RoyDanika Keeley, Lorio Roy

* En raison de la pandémie de santé actuelle de COVID-19, une photo en personne n'était pas possible. Cependant, alors que nous continuons de travailler à distance, la technologie nous a aidés à rester connectés et productifs en ces temps difficiles.



Message de la présidente du conseil d'administration

Pour commencer, je souhaite reconnaître que la terre sur laquelle est située l'Administration portuaire de Belledune est un territoire traditionnel non cédé du peuple micmac.

On se souviendra de 2020 comme étant l'année où tout a changé. La résilience et la souplesse dont a fait preuve l'Administration portuaire de Belledune (APB) lui auront permis de se montrer à la hauteur de ses défis, de s'adapter à cette nouvelle réalité et de continuer à contribuer aux objectifs commerciaux du Canada. En dépit des défis liés à la pandémie mondiale et de l'interruption des activités d'un exploitant de terminal majeur, l'APB a affiché un solide rendement financier avec des profits nets de 1,6 million \$ et 106 navires qui ont fait escale au port.

La clé pour réussir à surmonter cette crise, ce fut l'engagement continu des personnes qui travaillent sans relâche dans toutes les sphères du réseau de chaînes d'approvisionnement. À titre de présidente du conseil de l'une des 17 autorités portuaires au Canada, je souhaite reconnaître les efforts de nos gens. Je tiens également à souligner les contributions de notre propre président-directeur général, M. Denis Caron, ainsi que la talentueuse équipe de professionnels qui continuent de tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs stratégiques de l'APB.

La collaboration et la mobilisation des parties prenantes sont des éléments essentiels qui contribuent à éclairer nos plans stratégiques à long terme. Nos partenariats avec les gouvernements fédéral et provincial, quant à eux, nous permettent de réaliser

notre stratégie de croissance grâce aux investissements de ces gouvernements dans nos infrastructures. Ceux-ci nous permettront d'accroître de manière sûre notre capacité et notre efficacité, encourageant ainsi de nouvelles possibilités de développement. Enfin, ces partenariats stratégiques nous permettront de tirer parti du commerce afin de favoriser la prospérité économique du nord du Nouveau-Brunswick.

À cette fin, les contributeurs premiers sont les locataires et les exploitants de terminal du Port. Je les remercie de leur engagement continu à l'égard du Port, et aussi pour leurs propres investissements dans leurs activités. Je tiens également à souligner Glencore, qui a non seulement fait preuve d'un grand engagement dans un nettoyage de classe mondiale, mais qui a aussi noué une relation tripartite avec l'APB et les Premières Nations afin de faciliter l'exécution du projet.

Nous accueillons un nouveau membre au sein du conseil d'administration, M. Harmel Vienneau, et j'aimerais profiter de l'occasion pour souligner tous les membres du conseil d'administration (actuels et précédents) pour les efforts qu'ils ont déployés pour établir et assurer des pratiques de gouvernance ouvertes et transparentes. Je souhaite particulièrement reconnaître le service exemplaire dont a su faire preuve Mme Alberta Buttimer tout au long de ses trois mandats. Elle a donné généreusement de son temps et de ses talents, et je tiens à la remercier personnellement pour ses précieux conseils.

Comme nous commençons à voir la lumière au bout de ce tunnel qu'est le coronavirus, nous pouvons commencer à prévoir la réalité que nous vivrons après la pandémie. De plus en plus, l'Administration portuaire de Belledune sera appelée à

jouer un rôle pivot dans une chaîne d'approvisionnement complexe. À cette fin, nous avons adopté de nouvelles structures de comité qui nous rendent plus efficaces dans l'utilisation de nos ressources tout en assurant de bonnes pratiques de gouvernance. J'attends avec impatience le jour où nous pourrons finalement tous nous réunir de nouveau, en toute sécurité, autour de la table de notre salle de conférence qui nous manque beaucoup, cet endroit où nous prendrons notre place en tant que moteur de la reprise économique de notre région, de notre province et de notre pays. Belledune... sans limites!

a arrika Keally

Danika Keeley Présidente du Conseil d'administration

Message du Président-directeur général

Au moment où je rédigeais mon communiqué l'an dernier, la pandémie frappait depuis quelques Personne ne savait combien de temps cette crise durerait, ni quels mécanismes d'adaptation devraient être adoptés pour assurer la survie de nos entreprises. Grâce à la Stratégie nationale sur les infrastructures essentielles du Canada, l'Administration portuaire de Belledune a rapidement été qualifiée de service essentiel. Par conséquent, nous avons dû faire les ajustements nécessaires afin de garantir la santé et la sécurité de nos employés pendant que nous poursuivions nos activités.

Un an plus tard, je peux sincèrement dire que les difficultés et les changements provoqués par la Covid19 ont poussé notre équipe à faire preuve de créativité et d'ingéniosité dans le cadre de toutes ses fonctions. Nous avons rapidement entrepris les mesures nécessaires pour nous conformer aux directives de santé publique et pour faire passer tout le personnel possible au télétravail. Notre conseil d'administration est adopté des réunions virtuelles et s'y est exceptionnellement bien adapté.

Nos plans de croissance ont continué de prendre de l'ampleur, et ce, malgré l'adaptation à une nouvelle norme de travail. La phase 1 de notre projet d'expansion a été réalisée en 2020 et les plans de travail pour 2021 sont prêts. Nous avons adhéré à un plan maître d'expansion pour déterminer l'orientation que prendra notre avenir. Ce plan vise à positionner le Port en tant que moteur économique de la région. Il nous permet non seulement de comprendre comment faire croître l'entreprise, mais aussi de cerner les occasions et d'établir des partenariats. En fait, 2020 a été une année exceptionnellement positive en termes de développement des

activités et de rendement financier. Nous avons dépassé notre objectif de profit net (1,4 million de dollars), ce qui se traduit par un profit net de plus de 1,6 million de dollars; une merveilleuse façon de clore 2020.

Cela dit, malgré le succès de cette année, mon équipe reste motivée par bien plus que les profits. développement durable est au cœur de tout ce que nous faisons. Nous travaillons notamment avec Énergie NB afin de comprendre les exigences du gouvernement fédéral en matière de réduction des émissions de carbone. Nous aspirons à créer un port plus écologique et à assurer la longévité de la production d'énergie dans le nord du Nouveau-Brunswick. Notre partenariat avec Arrimage Québec Ltée continue de générer des occasions d'affaires au Port. Aussi, la construction d'une installation d'entreposage de plusieurs millions de dollars pour les granulés de bois tire profit de la popularité de ces granulés et sur l'augmentation du volume. Nous sommes impatients de poursuivre nos efforts sur ce projet tout au long de 2021.

Comme nous le savons, le nettoyage organisé par Glencore a débuté, et je suis heureux de constater le degré de collaboration et d'engagement des différentes parties. En fait, la fin de l'année 2020 a vu naître un comité tripartite composé de Glencore, de l'Administration portuaire de Belledune et de nos voisins des Premières Nations. Ce comité a été constitué pour discuter du projet de déclassement et d'étude d'impact environnemental, créant du coup une tribune pour la résolution de problèmes et l'engagement. Une communication ouverte, transparente et honnête est à la base de toute relation solide. Je remercie nos voisins des Premières Nations et Glencore de



prendre part à ce forum.

Je repense à 2020 et je vois comment mon équipe a réussi à développer une résilience qui saura nous être utile pour l'avenir. Nous avons appris à nous adapter, à accueillir le changement et à améliorer la santé et la sécurité de chacun. Merci à toute notre équipe et à notre conseil d'administration d'avoir surmonté les défis de 2020. Nous sommes infiniment reconnaissants pour vos efforts, votre encouragement et votre travail d'équipe. Au plaisir de vivre une année 2021 prospère, axée sur le renforcement de nos relations, le développement responsable et l'entraide pour assurer la santé de tous.



Denis Caron, Président-directeur général



États Financiers Condensés administration portuaire de belledune le 31 décembre 2020

Rapport de la direction

Les états financiers condensés ci-joints ont été préparés par la direction à partir des états financiers préparés conformément aux normes internationales d'information financière. La direction est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité de ces états financiers. La direction a exercé son jugement dans le choix des principes ou des méthodes les plus appropriées à l'Administration portuaire de Belledune ("l'Administration") et dans les estimations où ce jugement est nécessaire pour déterminer le montant déclaré.

L'Administration maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs internes qui fournies à la direction l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que des documents comptables fiables sont maintenus. Ces systèmes comprennent des conventions et des procédures écrites et une structure organisationnelle qui sépare les tâches.

Le Conseil d'administration est responsable de superviser la direction dans le processus de la communication de l'information financière et d'approuver l'information financière incluse dans les états financiers Afin d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de sa responsabilité, un Comité d'audit a été nommé afin de superviser, au nom du Conseil d'administration, le processus de la communication de l'information financière. Afin de s'acquitter de cette responsabilité, le Comité examine les états financiers de l'Administration et fait ses recommandations au Conseil d'administration.

Le Comité d'audit examine également les rapports préparés par le vérificateur de l'Administration en ce qui concerne les conventions et procédures comptables de l'Administration ainsi que ses contrôles internes.

Le Comité d'audit rencontre séparément la direction et l'auditeur pour passer en revue la participation de chacune des parties au processus de communication de l'information financière et évaluer l'indépendance de l'auditeur. Ces réunions permettent également aux parties concernées d'échanger en privé l'information pertinente avec les membres du Comité d'audit.

Le Comité d'audit a également la responsabilité de recommander la nomination de l'auditeur de l'Administration qui est nommé chaque année par le Conseil d'administration.

Le 25 mars 2021

Lucien Sonier Président du Comité d'audit

Denis Caron Président-directeur général



Rapport du vérificateur indépendant

Au Conseil d'administration de l'Administration portuaire de Belledune

Opinion

Les états financiers condensés, qui comprennent l'état condensé de la situation financière au 31 décembre 2020, l'état condensé des résultats et du résultat global pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexés, sont dérivés des états financiers audités de l'Administration portuaire de Belledune pour l'année terminée le 31 décembre 2020.

À notre avis, les états financiers condensés ci-joints donnent une image fidèle des états financiers audités de l'Administration portuaire de Belledune, conformément à la base de présentation décrite à la note 2.

États financiers condensés

Les états financiers condensés ne contiennent pas toutes les informations à fournir requises par les Normes internationales d'information financière. Les états financiers condensés et le rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers condensés ne sont pas un substitut pour les états financiers audités ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant. Les

états financiers condensés et le rapport de l'auditeur indépendant des états financiers condensés ne reflètent pas l'effet des évènements subséquent à la date du rapport des états financiers audités.

Les états financiers audités et le rapport de l'auditeur indépendant

Nous avons exprimé une opinion d'audit non modifiée sur les états financiers dans notre rapport daté du 25 mars 2021.

Responsabilités de la direction pour les états financiers condensés

La direction est responsable de la préparation des états financiers condensés conformément à la base de présentation décrite à la note 2.

Responsabilités de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion concernant si les états financiers condensés présentent une image fidèle des états financiers audités basé sur nos procédures, qui ont été complétées conformément aux Normes canadiennes d'audit (NCA) 810 – Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés.

Bathurst, Canada Le 25 mars 2021 Grant Thornton LLP

Comptables professionnels agréés

Administration portuaire de Belledune État des résultats et du résultat global

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	2019
Revenus		
Services portuaires	1 651 253 \$	2 173 912 \$
Revenus de location	6 450 829	6 492 347
	8 102 082	8 666 259
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	1 614 642	1 401 528
Entretien et réparations	723 583	819 172
Honoraires professionnels et frais de consultation	645 665	1 023 353
Amortissement	2 106 384	2 029 681
Frais sur les revenus bruts (Note 8)	168 363	179 330
Autres dépenses d'exploitation	830 121	962 647
	6 088 758	6 415 711
Bénéfice avant autres revenus et dépenses	2 013 324	2 250 548
Autres revenus et dépenses		
Frais d'intérêts	(336 133)	(361 012)
Revenus de placement	316 073	301 558
Pertes sur les projets d'immobilisations	(304 212)	
	(324 272)	(59 454)
Bénéfice net de l'exercice avant le résultat global	1 689 052	2 191 094
Autre élément du résultat global		
(Perte) gain actuariel sur régime à prestations définies	(55 000)	58 000
Total du bénéfice net et du résultat global	1 634 052 \$	2 249 094 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers condensés



État de la situation financière

Au 31 décembre	2020	2019
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à terme	13 502 094 \$	9,998 650 \$
Comptes clients	1 175 528	554 989
Charges payées d'avance	179 235	130 336
	14 856 857	10 683 975
Actif à long terme		
Actif au titre de prestations constituées	98 000	163 000
Dépôts (Note 4)	3 860 000	3 860 000
Certificat de revenu de placement garanti	5 000 000	5 000 000
Immobilisations corporelles (Note 5)	58 297 106	58 662 427
Autres actifs	34 827	34 265
	67 289 933	67 719 692
	82 146 790 \$ \$	78 403 667 \$
Passif à court terme Comptes fournisseurs et charges à payer Dette à long terme échéant à moins d'un an (Note 7)	3 406 388 \$ 12 385 086	1 888 042 \$ 1 147 528
Revenu différé	20 000 15 811 474	20 000 3 055 570
Passif à long terme	15 811 474	20 000 3 055 570
Passif à long terme Avantages sociaux futurs	15 811 474 150 613	20 000 3 055 570 152 550
Passif à long terme Avantages sociaux futurs Dette à long terme (Note 7)	15 811 474 150 613 3 567 084	20 000 3 055 570 152 550 14 211 980
Passif à long terme Avantages sociaux futurs	15 811 474 150 613 3 567 084 3 860 000	20 000 3 055 570 152 550 14 211 980 3 860 000
Passif à long terme Avantages sociaux futurs Dette à long terme (Note 7) Revenu différé (Note 4)	15 811 474 150 613 3 567 084	20 000 3 055 570 152 550 14 211 980
Passif à long terme Avantages sociaux futurs Dette à long terme (Note 7) Revenu différé (Note 4) Capitaux propres	15 811 474 150 613 3 567 084 3 860 000 23 389 171	20 000 3 055 570 152 550 14 211 980 3 860 000 21 280 100
Passif à long terme Avantages sociaux futurs Dette à long terme (Note 7) Revenu différé (Note 4) Capitaux propres Surplus d'apport	15 811 474 150 613 3 567 084 3 860 000 23 389 171 22 278 564	20 000 3 055 570 152 550 14 211 980 3 860 000 21 280 100 22 278 564
Passif à long terme Avantages sociaux futurs Dette à long terme (Note 7) Revenu différé (Note 4) Capitaux propres Surplus d'apport Autre élément du résultat global	15 811 474 150 613 3 567 084 3 860 000 23 389 171 22 278 564 89 000	20 000 3 055 570 152 550 14 211 980 3 860 000 21 280 100 22 278 564 144 000
Passif à long terme Avantages sociaux futurs Dette à long terme (Note 7) Revenu différé (Note 4) Capitaux propres Surplus d'apport	15 811 474 150 613 3 567 084 3 860 000 23 389 171 22 278 564 89 000 36 390 055	20 000 3 055 570 152 550 14 211 980 3 860 000 21 280 100 22 278 564 144 000 34 701 003
Passif à long terme Avantages sociaux futurs Dette à long terme (Note 7) Revenu différé (Note 4) Capitaux propres Surplus d'apport Autre élément du résultat global	15 811 474 150 613 3 567 084 3 860 000 23 389 171 22 278 564 89 000	20 000 3 055 570 152 550 14 211 980 3 860 000 21 280 100 22 278 564 144 000

Dépendance économique (Note 6)

Engagements (Note 8)

Impact de COVID-19 (Note 9)

Au nom du conseil d'administration

Danika Keeley Présidente du conseil

Lucien Sonier Président du comité d'audit Denis Caron Président-directeur général

1. Nature des activités

L'Administration portuaire de Belledune (« l'Administration ») a été créée en vertu de la Loi maritime du Canada pour administrer, gérer et diriger le port de Belledune, ainsi que les immobilisations corporelles fédérales transférées par le gouverneur en conseil. L'Administration apparaît à la partie 2 de l'annexe de la Loi maritime du Canada. L'Administration opère sur une base commerciale et a pour mandat d'être financièrement autonome.

Le siège social et bureau principal de l'Administration est situé au 112, rue Shannon à Belledune, Nouveau-Brunswick, Canada.

2. Mode de présentation

Les états financiers, à partir desquels les états financiers condensés ont été résumés, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par le Bureau international des normes comptables (IASB), qui sont en vigueur à la fin de la période de présentation. Les principales conventions comptables de l'Administration sont conformes, à tous égards importants, aux recommandations de l'IASB.

3. Sommaire des principales conventions comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur. Le coût historique inclut les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la construction des immobilisations, incluant les coûts d'emprunt d'une acquisition ou d'une construction.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire à compter de l'année où l'immobilisation devient disponible pour utilisation en utilisant les taux fondés sur la durée de vie estimative des actifs.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées suivantes :

Wharf, dredging, berthing Structures	32, 38 et 40 ans
Immeubles	10, 37 et 40 ans
Services publics, routes et surfaces	10, 19, 20, 29 et 30 ans
Machinerie et équipement	3, 5 et 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 et 5 ans

La valeur résiduelle, la méthode d'amortissement et la durée de vie estimative des éléments d'actif sont révisées chaque année et ajustées au besoin. Les gains et les pertes sur disposition d'immobilisations sont déterminés comme étant la différence entre le produit de disposition et la valeur comptable résiduelle de l'immobilisation et sont comptabilisés aux bénéfices dans les autres revenus ou autres dépenses.

Les projets en construction sont transférés aux immobilisations corporelles lorsque l'actif est disponible pour utilisation et l'amortissement commence à ce moment.

Paiements tenant lieu d'impôts fonciers

Les paiements sont estimés par la province du Nouveau-Brunswick en vertu de la Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts, et sont payés par l'Administration chaque année à la date d'échéance indiquée. Les frais sont passés en charges dans les états financiers de l'exercice en cours sur la base des montants facturés à l'Administration.

Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la somme reçue ou à recevoir. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques passeront à l'Administration, que la livraison a eu lieu, que les prix de vente sont fixés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré. L'Administration comptabilise le revenu de location en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire pendant la durée du bail.

Prestations de retraite

L'Administration fournit des avantages postérieurs à l'emploi par l'entremise d'un régime de retraite à contributions définies



pour tous ses employés, à l'exception d'un employé qui est inclus dans le régime de retraite de la fonction publique qui est un régime de retraite à prestations définies enregistré au niveau fédéral.

Les coûts des prestations de retraite pour les régimes de retraite à contributions définies sont comptabilisés au moment où les employés actifs sont rémunérés.

Le régime de retraite à prestations définies comptabilisé par l'Administration détermine le montant des prestations de retraite que l'employé recevra lors de sa retraite en référence à la durée de service et aux niveaux de salaire. Les obligations associées au régime de retraite à prestations définies résident avec l'Administration, même si les actifs du régime pour le financement du plan sont mis de côté.

Le passif comptabilisé dans le bilan pour le régime de retraite à prestations définies est la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la date de report, moins la juste valeur des actifs du régime. Les actifs n'incluent pas les instruments financiers de l'Administration ni les biens-fonds occupés ou utilisés par l'entité.

La direction fait l'estimation de l'obligation au titre des

prestations définies annuellement avec l'assistance d'un actuaire indépendant en utilisant la méthode des bénéfices projetés au prorata du service. L'obligation au titre des prestations définies utilise des estimations pour l'inflation, la mortalité et les niveaux de salaires anticipés. Le facteur d'actualisation utilisé pour l'estimation de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs est déterminé en référence avec les investissements à revenu fixe de compagnie canadienne de haute qualité. Le taux de rendement prévu sur les actifs est basé sur le taux de rendement attendu de chaque catégorie de classe d'actif en utilisant un outil de projection stochastique qui génère plusieurs scénarios de rendement prévu au cours d'une longue période pour différentes classes d'actif. Les frais payables prévus par le régime ne sont pas déduits de ce taux de rendement prévu.

Les gains et les pertes actuariels découlant des ajustements d'expérience et des changements dans les hypothèses actuarielles sont imputés dans les autres éléments du résultat global dans la période où ils ont eu lieu. Les coûts de services passés sont comptabilisés immédiatement dans les bénéfices.

4. Dépôt

L'Administration a reçu des dépôts liés à une transaction potentielle future que l'Administration prévoit l'achèvement durant l'exercice 2021. En conséquence du dépôt, le revenu différé du même montant a été comptabilisé.

5. Immobilisations

			2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	_	Valeur comptable nette	
Terrain	16,881 \$	- \$	16,881	\$	16,881	\$
Installations de mouillage et dragage	46,164	(25,035)	21,129		21,534	
Immeubles	15,779	(5,307)	10,472		10,933	
Services publics, routes et surfaces	11,854	(9,306)	2,548		2,965	
Machinerie et équipement	1,347	(1,130)	217		255	
Projets de construction en cours	7,050	=	7,050		6,094	
	99,075 \$	(40,778)	58,662	\$ _	58,662	\$

6. Dépendance économique

Approximativement 50,4 % (2019 – 48,5 %) des revenus de location de l'Administration proviennent d'Énergie Nouveau-Brunswick. Le contrat de location avec Énergie Nouveau-Brunswick prend fin le 31 mars 2023, avec une durée additionnelle de renouvellement de 10 ans se terminant le 31 mars 2033.

7. Dette à long terme	2020	2019
Emprunts bancaires portant intérêt à 2,18% remboursable en versements trimestriels égaux de 81 957 \$ et 28 750 \$ respectivement, incluant capital et intérêt, arrivant à échéance en avril 2021.	12,290,829 \$	13,339,101 \$
APÉCA, contribution remboursable à titre provisoire, intérêt imputé de 3%, remboursement calculé en fonction de la moyenne du niveau d'occupation. Les montants payables à l'Agence seront calculés comme suit : niveau d'occupation de moins de 30 % - le paiement annuel est 0 \$; niveau d'occupation de 30 % à 50 % - le paiement annuel est de 100 000 \$; niveau d'occupation plus élevé que 50 % - le paiement annuel est de 320 000 \$. Solde du prêt non escompté au 31 décembre 2020 était 2 360 000 \$ (2019 - 2,460 000 \$)	1,978,028	2,020,407
RDC, intérêt imputé de 4,2%, prêt remboursable en versements annuels égaux de 285 714 \$ débutant le 1er avril 2022. Solde du prêt non escompté au 31 décembre 2020 était 2 000 000 \$ (2019-Nil).	1,683,313	<u>-</u>
	15,952,170	15,359,508
Moins : portion arrivant à échéance au cours de l'année	12,385,086	1,147,528
	3,567,084 \$	14,211,980 \$

Les remboursements du capital de la dette à long terme pour les cinq prochaines années sont dus comme suit :

2021	12,385,086	\$
2022	244,393	\$
2023	222,650	\$
2024	232,100	\$
2025	241,950	\$



8. Engagements

Frais reliés au revenu brut

Afin de maintenir les lettres patentes en règle, l'Administration est tenue de payer annuellement au Ministre des Transports des frais basés sur les revenus bruts de l'exercice.

9. Impact de COVID-19

L'épidémie d'une nouvelle souche de coronavirus (« COVID-19 ») a été déclarée une pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé en mars 2020. La COVID-19 a gravement affecté de nombreuses économies autour du monde. Dans de nombreux pays, dont le Canada, les entreprises ont été forcées de cesser ou de limiter leurs opérations pendant de longues périodes. Des mesures prises pour contenir la propagation du virus, y compris des interdictions de voyager, des quarantaines, des distanciations sociales et la fermeture de services non essentiels ont déclenché d'importantes perturbations des entreprises dans le monde, entraînant un ralentissement économique. Les marchés mondiaux ont également connu une grande volatilité et un affaiblissement significatif. Les gouvernements et les banques centrales ont répondu par des interventions fiscales pour stabiliser les conditions économiques.

À la date du rapport, l'Administration n'a subi aucune interruption de ses activités en raison de COVID-19.

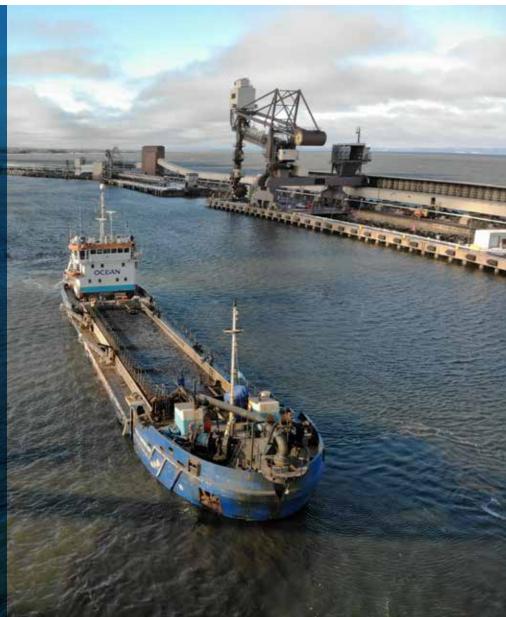
DÉBUT DES TRAVAUX POUR LE PLAN MAÎTRE D'EXPANSION DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE

L'Administration portuaire de Belledune (APB) lance un plan maître d'expansion pour définir sa vision quant à l'avenir du port et de la région. Ce plan portera sur une gamme de facteurs, y compris l'interconnectivité et la capacité de la région, l'utilisation future des installations du port et les occasions de croissance quant à l'emploi et au commerce local pour les habitants des décennies à venir.





Les travaux de dragage au port ont eu lieu en novembre et décembre 2020 en vue du projet d'agrandissement des terminaux 3 et 4. Le bassin du port a également été dragué pendant que les travaux étaient en cours afin d'assurer une navigation sécuritaire et de creuser le sol marin pour les navires faisant escale au port. Environ 15,600 m³ de matériaux ont été dragués.





CONSTRUCTION D'UN ENTREPÔT DE GRANULÉS DE BOIS

En 2020, une nouvelle installation d'entreposage de granulés de bois a été construite en collaboration avec QSL Canada Inc., partenaire du Port pour les services d'arrimage et exploitant de terminal. Cette installation reçoit l'approvisionnement croissant de granulés de bois provenant de la

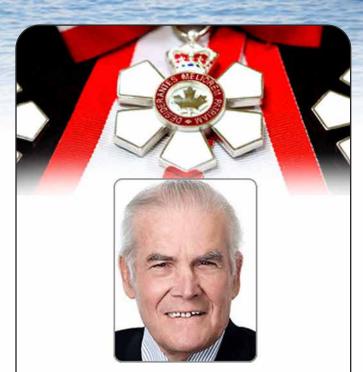


PROJET D'AGRANDISSEMENT ET DE MISE À NIVEAU POUR LES TERMINAUX 3 ET 4

Le projet d'agrandissement et de mise à niveau pour les terminaux 3 et 4, financé en partie par le Fonds national des corridors commerciaux, a officiellement débuté en août 2020 avec la construction d'une cellule de confinement de dragage pour préparer le

terrain. Cet agrandissement augmentera l'espace sur le quai tout en améliorant l'ensemble des opérations, ce qui aura des retombées positives directes pour les clients et les exploitants de terminaux qui transitent par les terminaux maritimes du Port.





LORIO ROY, DIRECTEUR DE L'APB, NOMMÉ À L'ORDRE DU CANADA

Lorio Roy, membre du conseil d'administration de l'Administration portuaire de Belledune, a été nommé à l'Ordre du Canada, l'une des plus hautes distinctions civiles de notre pays.

Toutes nos félicitations à M. Roy, et merci pour tout ce que vous faites pour le Port de Belledune!

De gg.ca:

« Créé en 1967, l'Ordre du Canada célèbre les contributions, le dévouement envers la collectivité et les services extraordinaires prêtés à la nation. Plus de 7 000 personnes de tous les secteurs de la société ont été investies de l'Ordre. Ceux qui sont décorés de l'insigne emblématique du flocon de neige de l'Ordre ont changé la mesure du succès dans notre pays et, de par leurs accomplissements, ont aidé à bâtir un Canada meilleur. »



Plus de 40 000 \$ en dons aux banques alimentaires du Nouveau-Brunswick

La pandémie ayant amené son lot de difficultés financières au Nouveau-Brunswick cette année, l'Administration portuaire de Belledune a redoublé d'ardeur dans sa mission de redonner aux collectivités. Cette année, l'APB a fait don de plus de 40 000 \$ aux banques alimentaires de la Péninsule Acadienne et des régions Chaleur et Restigouche.

Redonner aux organismes communautaires est une mission que s'est donnée l'APB fait depuis plus de dix ans. Il y a 14 ans, le conseil d'administration s'est donné pour mandat de réinvestir chaque année jusqu'à 5 % des bénéfices nets de l'APB dans la collectivité sous forme de dons ou de commandites.

En 2020, l'APB accueille trois nouveaux membres au sein de l'équipe

De nouveaux talents sont arrivés à l'équipe de l'APB en 2020, notamment Jennifer Cleversey-Moffitt à titre de conseillère juridique et de secrétaire générale, Peter Dierickx à titre de chargé de projet et Rachelle Couture à titre d'adjointe administrative.



Jennifer Cleversey-Moffitt Legal Counsel & Corporate Secretary



Peter Dierickx Project Manager



Rachelle Couture Administrative Assistant

LE PORT DE BELLEDUNE ACCUEILLE L'EXPLOITANT DE REMORQUEURS MCKEIL MARINE

En avril 2020, le Port de Belledune a transféré ses services d'accostage et de remorquage à McKeil Marine. Fondée en 1956, McKeil Marine est l'un des principaux fournisseurs de services maritimes au Canada, ainsi qu'un partenaire de taille pour le développement du fret au Port de Belledune.





LE SITE WEB DU PORT DE BELLEDUNE FAIT PEAU NEUVE

L'APB a inauguré un nouveau site Web au look et aux couleurs modernes, proposant un contenu vidéo supplémentaire, un menu interactif, des animations graphiques et de nouvelles photos des installations du Port de Belledune.

Grâce à la conception du site, axée sur les occasions et le développement des activités et orientée vers les clients tant actuels que nouveaux, il est maintenant plus facile que jamais de voir ce que le Port a à offrir à un large éventail d'industries.



PRIX DES COMMUNICATIONS DE AAAP

L'équipe de marketing de l'APB (avec l'aide de l'agence de marketing numérique Hutchinson Creative) a remporté deux prix au Concours de communication 2020 de l'Association américaine des autorités portuaires (AAAP).

Les soumissions de l'APB ont valu à l'équipe un prix d'excellence sur les médias sociaux et sur le Web, ainsi qu'un prix de distinction pour le rapport annuel 2019 de l'APB.

DÉCEMBRE 2020 : LE MOIS LE PLUS ACHALANDÉ JAMAIS VU AU PORT

Le Port de Belledune a terminé l'année 2020 en force. En décembre seulement, 21 navires ont accosté au Port, le record du plus grand nombre de navires en un mois!



COVID-19

Depuis le début de la pandémie mondiale de COVID19 en mars 2020, l'APB a pris les mesures nécessaires pour poursuivre ses activités et assurer le roulement de ses affaires dans la plus grande vigilance et la plus grande prudence. Il va sans dire que l'APB a immédiatement mis en place des protocoles provinciaux et fédéraux et instauré des lignes directrices de santé publique, mais elle a aussi fait plus que le nécessaire pour garantir la sûreté et la sécurité des employés, de leur famille et de ceux qui mènent des activités au Port. D'importantes sommes ont été investies dans le matériel et les logiciels informatiques afin de permettre aux employés de travailler à domicile à temps plein. Qui plus est,

faciliter la communication avec les employés et assurer leur bien-être psychologique en leur offrant les systèmes de soutien adéquats sont devenus l'ultime priorité pendant la pandémie, et c'est encore le cas aujourd'hui. La sécurité de tous au travail demeure au cœur des valeurs de l'APB. Maintenant que nous assurons la transition à la nouvelle réalité à l'issue de la COVID, nous constatons que la gestion efficace de la main-d'œuvre ne sera plus la même. L'équipe de l'APB est bien outillée et bien positionnée pour continuer à ouvrir la voie dans ce nouveau paysage fonctionnel.



Administration portuaire de belledune

112 prom Shannon Belledune, NB E8G 2W2 (506) 522-1200 Info@portofbelledune.ca portofbelledune.ca